

**CONCOURS INTERNE ET DE 3^{ème} VOIE
DE TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^{ème} CLASSE**

SESSION 2018

ÉPREUVE D'ÉTUDE DE CAS

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Étude de cas portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 4 heures

Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : MÉTIERS DU SPECTACLE

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 27 pages et 3 plans dont 2 plans à rendre avec la copie.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

- ♦ Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- ♦ Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...
- ♦ Pour les dessins, schémas et cartes, l'utilisation d'autres couleurs que le bleu ou le noir est autorisée.

Vous êtes technicien principal territorial de 2^{ème} classe, gestionnaire de salles, au sein de la commune de TECHNIVILLE (70 000 habitants).

Le maire a souhaité la rénovation de la bibliothèque de l'ancienne abbaye et ainsi pouvoir y organiser toutes sortes d'événements. La Commission Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (CCDSA) a donné un avis favorable quant à l'ouverture au public du bâtiment en 4^{ème} Catégorie Type T. Le maire a pris un arrêté d'ouverture de l'établissement et vous a confié la gestion de ce bâtiment.

L'inauguration officielle coïncidera avec le vernissage de la première exposition (Ensemble de tableaux contemporains), en présence de madame la ministre de la culture et devrait se dérouler comme suit :

Samedi 27 octobre 2018

- 18h00-19h00 Visite de l'exposition par les officiels et la presse
- 19h00 Accueil du public
- 19h30 Discours inauguraux
- 20h30-23h00 Cocktail musical

Les espaces utilisés sont (Voir annexe 1) :

- La bibliothèque (Exposition, discours officiels, cocktail musical assuré par un DJ contemporain)
- L'entrée (Exposition, accueil, vestiaire)
- Un petit « SAS » entre l'entrée et la bibliothèque (Filtrage sûreté)

Cet ensemble est actuellement dépourvu de tout moyen technique audiovisuel.

Vous y trouverez :

- Dans la bibliothèque
 - Des IPN-200 sur lesquels sont fixées et suspendues des « réglettes néons » (deux par travée)
 - Des coffrets de distribution électrique 40A (4 x prises 16A) au nombre de 3
 - Des blocs prises (3 prises 16A + 1 prise RJ45)
 - Deux extincteurs
- Dans l'entrée
 - Deux IPN-200 sur lesquels sont fixées 6 « réglettes néons »
 - Une septième « réglette néons » fixée au plafond vers le SAS
 - Un coffret de distribution électrique 40A (4 x prises 16A)
 - Un extincteur
- Dans le « SAS »
 - Une « réglette néons » suspendue au plafond
 - Un extincteur

À l'aide des documents joints et de vos connaissances, le responsable du centre technique vous demande de répondre aux questions suivantes :

Question 1 (5 points)

- a) Pour cet événement, quelle demande d'autorisation devrez-vous faire quinze jours au plus tard avant la manifestation ? Vous préciserez également les parties à renseigner. (1 point)

- b) Quelle est la jauge maximale autorisée, espace entrée inclus et quel classement sera proposé ? (2 points)
- c) Quels types de formations obligatoires du spectacle vivant sont requis pour le personnel mobilisé sur cet événement. Vous en listerez au moins quatre. (1 point)
- d) Quels sont les deux types de classement au feu des matériaux et éléments de décor ? (1 point)

Question 2 (10 points)

- a) Vous établirez une liste des besoins en personnel pour la mise en œuvre du projet. Vous devrez justifier ces besoins. (2,5 points)
- b) Vous indiquerez l'organisation opérationnelle en mode projet que vous mettrez en place pour cet événement. (2,5 points)
- c) Vous réaliserez le plan d'implantation globale sur les plans 2 et 3. (5 points)

Question 3 (5 points)

Cet événement regroupe les besoins suivants :

La mise en lumière de l'exposition.

La sonorisation et la mise en lumière des discours et du cocktail musical.

Moyens de diffusion d'images type PowerPoint et fichiers vidéo.

L'installation du mobilier nécessaire pour le cocktail musical et l'accueil.

- a) Détaillez votre dispositif permettant de suspendre les moyens techniques. (1 point)
- b) Rédigez votre cahier des charges son, lumière et vidéo. (3 points)
- c) Estimez la puissance électrique nécessaire. (1 point)

Liste des documents :

- Document 1 :** « Fiche pratique : Réglementation de Sécurité : ERP & Espace Public » - *horslesmurs.fr* - Mars 2011 - 4 pages
- Document 2 :** « KIVA II » - *l-acoustics.com* - Consulté le 25 septembre 2017 - 3 pages
- Document 3 :** « 5XT » - *l-acoustics.com* - Consulté le 25 septembre 2017 - 3 pages
- Document 4 :** « PS8 » - *nexo-sa.com* - Consulté le 25 septembre 2017 - 1 page
- Document 5 :** « Source Four Mini LED » - *etconnect.com* - Consulté le 25 septembre 2017 - 1 page
- Document 6 :** « Source Four™ Zoom » - *etconnect.com* - Consulté le 25 septembre 2017 - 1 page
- Document 7 :** « WELL™ Fit » - *impact-even.com* - Consulté le 25 septembre 2017 - 1 page
- Document 8 :** « MAC Aura » - *martin.com* - Consulté le 25 septembre 2017 - 1 page

- Document 9 :** « MAC Quantum Profile » - *martin.com* - Consulté le 25 septembre 2017 - 1 page
- Document 10 :** « Gamme PT-RZ670 » - *business.panasonic.fr* - Consulté le 25 septembre 2017 - 2 pages
- Document 11 :** « Samsung ED Séries (ED65C, ED75C) » - *logando.de* - Consulté le 25 septembre 2017 - 2 pages

Liste des annexes :

- Annexe 1 :** « Les espaces » - *JMR* - 2017 - 3 pages

Liste des plans :

- Plan 1 :** « Plan général du 1^{er} étage » - 1/200^{ème} - format A3 - 2017 - le plan n'est pas à rendre avec la copie
- Plan 2 :** « Plan de la bibliothèque située au 1^{er} étage » - 1/150^{ème} - format A3 - 2017 - 2 exemplaires dont 1 est à rendre avec la copie
- Plan 3 :** « Plan Entrée et SAS situés au 1^{er} étage » - 1/50^{ème} - format A3 - 2017 - 2 exemplaires dont 1 est à rendre avec la copie

Attention, les plans 2 et 3 en format A3 utilisés pour répondre à la question 2c sont fournis en deux exemplaires chacun dont un est à rendre agrafé à votre copie, même si vous n'avez rien dessiné.

Veillez à n'y porter aucun signe distinctif (pas de nom, pas de numéro de convocation...).

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.